

**Université du Québec à Montréal**  
**Département de science politique**

Session d'automne 2021  
POL-4102 : *Femmes et politique*  
Vendredi 9 h 30 à 12 h 30

**Chargée de cours :**

Stéphanie Mayer, PhD

Courriel : mayer.stephanie@uqam.ca

Disponibilités : les jeudis en matinée, sur rendez-vous, par courriel.

**DESCRIPTIF OFFICIEL**

Ce cours d'introduction porte sur l'étude des principaux moments de la lutte des femmes et des féministes pour l'accès à la citoyenneté politique : droit de vote et d'éligibilité, égalité des droits politiques et sociaux dans un contexte principalement québécois. Seront étudiés également les organisations de femmes et le mouvement féministe contemporain, au Québec en particulier, sous l'angle des idéologies, des enjeux, des luttes politiques et des rapports à l'État ainsi que les revendications spécifiques et les projets politiques mis de l'avant. Les conceptions du pouvoir, de la politique de l'État et des rapports entre le privé et le public, véhiculées dans le mouvement féministe contemporain, seront abordées.

**QUESTION GÉNÉRALE DU COURS**

*De quelles manières le rapport à la citoyenneté entretenu par les femmes et les féministes est-il paradoxal?*

**OBJECTIFS DU COURS**

*Sur le plan intellectuel :*

- Reconnaître l'importance d'une prise en compte de l'analyse « genre et politique » dans l'étude sur le pouvoir, l'État, les luttes sociales et la citoyenneté;
- Comprendre la place et l'apport des femmes à la citoyenneté et leur contribution à la société québécoise dans une perspective d'égalité, de liberté et de solidarité;
- Reconnaître et analyser la situation des femmes dans sa diversité et sa complexité;
- Faire une lecture critique d'un essai féministe.

*Sur le plan méthodologique :*

- Saisir la diversité des cadres théoriques à partir desquels les féministes ont contribué à l'étude de la politique, du politique, des politiques, de la citoyenneté et du pouvoir;
- S'exercer à lire différents types d'écrits et à en rendre compte de manière organisée et synthétique;
- Développer une pensée critique et une capacité d'argumentation logique tant à l'écrit qu'à l'oral.

*Sur le plan personnel et politique :*

- Déterminer ses propres connaissances et ses perceptions relatives aux rapports sociaux de sexe.

**APPROCHE MÉTHODOLOGIQUE**

L'enseignante utilisera une composition d'approches dans le cadre de ce cours. Plusieurs séances seront organisées autour d'une présentation magistrale, chacune d'elles portant sur une thématique particulière. Plusieurs des présentations magistrales seront suivies d'une discussion en petits groupes et d'une plénière

sur les lectures obligatoires (voir : textes déposés sur Moodle). Il est également prévu d'accueillir des personnes conférencières au cours de la session.

## DÉROULEMENT DE LA SESSION

**À SAVOIR :** Toutes les informations nécessaires à votre réussite du cours seront déposées sur le Moodle du cours pendant la session. Vous retrouverez les éléments suivants sur le portail : lectures obligatoires et complémentaires, liens pertinents, feuillets explicatifs pour les travaux et lieux de remise des différentes évaluations, notes de cours et bibliographies générales.

### **COURS 1 – VENDREDI 10 SEPTEMBRE 2021**

#### ➤ **Discussions introductives : « Femmes et politique »**

Cette première séance sera consacrée à la présentation du plan de cours et des modalités d'évaluation. Une entente devra être convenue entre le groupe-cours et l'enseignante au sujet des diverses évaluations et des échéanciers. Une discussion sur les attentes respectives de l'enseignante et des étudiant.es quant au cours aura également lieu.

### **COURS 2 – VENDREDI 17 SEPTEMBRE 2021**

#### ➤ **Regards historiques sur l'exclusion des femmes de la citoyenneté politique**

L'identité politique des femmes est le fruit de leur exclusion des champs politique et social dans les démocraties libérales modernes occidentales. Cette séance situera les moments et les principes charnières de leur exclusion rationalisée. Cela permettra de traiter de la question de la maternité comme légitimation politique de l'exclusion et de la minorisation des femmes. Les contributions féministes aux notions androcentrées de la discipline de la science politique seront abordées, par exemple : le contrat social, la division des sphères privée et publique, l'individu, la citoyenneté.

### **COURS 3 – VENDREDI 24 SEPTEMBRE 2021**

#### ➤ **Inclusion politique des femmes et accès à la citoyenneté**

Dans une perspective historique, cette séance fera état de certaines luttes des femmes et des féministes pour l'accès à l'égalité juridique, à l'égalité en droits et libertés, à la citoyenneté. Ce cours permettra de prendre la mesure des transformations en matière de droits dont les femmes ont pu bénéficier au cours des XXe et XXIe siècles au Québec et au Canada.

### **COURS 4 – VENDREDI 1<sup>er</sup> OCTOBRE 2021**

#### ➤ **Nationalisme, projet nationaliste québécois et mouvements féministes**

Cette séance abordera, dans une perspective historique, les différentes tendances nationalistes et identitaires au Québec et leurs liens complexes avec les mouvements féministes. Cette rencontre entre le nationalisme et le féminisme au Québec a donné lieu à des alliances inattendues, à des tensions importantes et à des impasses. La question des femmes, et plus spécifiquement de leur corps, a fait l'objet d'une instrumentalisation qu'il faut interroger.

### **COURS 5 – VENDREDI 8 OCTOBRE 2021**

#### ➤ **Perspectives critiques : une même citoyenneté pour toutes les femmes?**

Cette séance interrogera les conditions différenciées d'accès et d'exercice de la citoyenneté pour les femmes. L'inclusion politique des femmes, l'exercice de la citoyenneté et les droits lui étant associés méritent d'être remis en question afin d'ouvrir une réflexion sur les privilèges, l'articulation des systèmes

de domination et les rapports de pouvoir. Il faut considérer le caractère coextensif des systèmes de domination, tels que le racisme, le capitalisme, le patriarcat et le capacitisme. Cette séance abordera les outils conceptuels et théoriques développés par les féministes intersectionnelles.

#### **COURS 6 – VENDREDI 15 OCTOBRE 2021**

- **Engager un déplacement des objets du politique : comprendre l'adage « le personnel est politique »**

Cette séance portera sur les dimensions intimes, privées et personnelles du féminisme. Le féminisme interpelle les féministes jusque dans leur intimité et les invite – souvent sans concession – à interroger toutes les dimensions de leur vie personnelle.

#### **COURS 7 – VENDREDI 22 OCTOBRE 2021**

- **Élargir les conceptions du politique : explorer l'articulation entre féminisme et sorcellerie**

Cette séance explorera les pratiques par lesquelles les femmes sont citoyennes, agissent politiquement et deviennent puissantes. Les pratiques ancestrales précieuses transmises de mère en fille, de femmes à femmes (de féministes à féministes) ont légitimé, à une certaine époque, les condamnations au bûcher dont ces femmes fortes ont fait l'objet. Les féministes sont-elles des sorcières? Ce cours abordera le souci de l'environnement dans une perspective féministe qui appelle la défense du vivant dans son ensemble.

#### **COURS 8 – VENDREDI 29 OCTOBRE 2021**

- **Semaine de lecture**

#### **COURS 9 – VENDREDI 5 NOVEMBRE 2021**

- **Mouvements des femmes et des mères pour la paix**

Cette séance abordera l'histoire de l'implication des femmes dans les mouvements pacifistes et antimilitaristes en Europe occidentale et en Amérique du Nord au cours des XXe et XXIe siècles. L'intérêt sera porté vers les différentes raisons qui poussent certaines militantes à croire que les femmes – comme mères et citoyennes – ont un rôle névralgique à jouer en faveur de la paix dans le monde.

- ❖ **11 h 30-12 h 30** : Animation d'une discussion en petits groupes et en plénière autour de l'œuvre : Cynthia Cockburn. 2015. *Des femmes contre le militarisme et la guerre*, La Dispute : Paris, 164 pages.

#### **COURS 10 – VENDREDI 12 NOVEMBRE 2021**

- **Citoyenneté spécifique des femmes : l'injonction de toutes à être des mères**

Durant cette séance, l'attention sera portée sur l'affirmation normative selon laquelle toutes les femmes doivent être mères pour se réaliser comme personne. Cette « injonction à la maternité », qui pèse sur toutes les femmes, a fait l'objet de différents registres de prise de parole qui méritent un intérêt particulier. De plus, la lecture intersectionnelle du droit spécifique des femmes à la contraception et à l'avortement appelle une réflexion nouvelle en matière de justice reproductive.

- ❖ **11 h 30-12 h 30** : Animation d'une discussion en petits groupes et en plénière autour de l'œuvre : Orna Donath. 2019. *Le regret d'être mère*, Odile Jacob : Paris, 238 pages.

#### **COURS 11 – VENDREDI 19 NOVEMBRE 2021**

- **Les femmes en conflit avec le droit et luttes en faveur de l'abolition des prisons**

Cette séance portera sur l'histoire de la place des femmes dans les prisons et les pénitenciers au Québec et au Canada. Analyser et comprendre le système pénal à partir de la lorgnette féministe montre comment les femmes sont spécifiquement et différemment affectées par l'existence des prisons – qu'elles soient

victimes, judiciairisées ou qu'elles aient des proches à l'intérieur des murs. Une attention particulière sera accordée aux luttes actuelles menées pour la dignité humaine et le respect de la citoyenneté des personnes détenues, notamment en ce qui concerne la prison Leclerc pour femmes.

- ❖ **11 h 30-12 h 30** : Animation d'une discussion en petits groupes et en plénière autour de l'œuvre : Gwenola Ricordeau. 2019. *Pour elles toutes. Femmes contre la prison*, LUX Éditeur : Montréal, 235 pages.

#### **COURS 12 – VENDREDI 26 NOVEMBRE 2021**

##### ➤ **Le sexisme dans le sport et les politiques sur le corps des athlètes**

Si, avant la colonisation, les femmes autochtones pratiquaient certains sports, les colons européens sont arrivés avec une idée stricte considérant que le sport devait être réservé aux hommes. La période victorienne, les discours religieux et médicaux modernes sur la fragilité du corps féminin, les normes sociales patriarcales, sans oublier l'encombrement des vêtements ont contribué à laisser les femmes à l'écart des sports. Des efforts ont été déployés par de nombreuses femmes pour qu'elles puissent intégrer la pratique sportive concourant à leur émancipation. Les thématiques suivantes seront abordées : les diverses formes de pratiques sportives associées (ou non) aux femmes; les caractéristiques féminines aux ambiguïtés hormonales et sexuées; la puissance du corps entraîné; le sous-financement et la moindre importance médiatique accordée aux athlètes féminines; le sexisme ambiant.

- ❖ **11 h 30-12 h 30** : Animation d'une discussion en petits groupes et en plénière autour de l'œuvre : Anaïs Bohuon. 2015. *Catégorie dame. Le test de féminité dans les compétitions sportives*, Éditions iXe : Donnemarie-Dontilly, 192 pages.

#### **COURS 13 – VENDREDI 3 DÉCEMBRE 2021**

##### ➤ **Luttes des femmes contre la pauvreté et internationalisation des solidarités féministes**

Les luttes des femmes et des féministes au Québec, au Canada et ailleurs dans le monde ont notamment concerné la pauvreté et la précarité dont elles sont victimes. Cela a d'ailleurs donné lieu à des événements historiques comme la Marche Du pain et des roses et la Marche mondiale des femmes. Les conditions actuelles du monde exigent une internationalisation des solidarités et des résistances. Dans cette séance, l'intérêt sera porté sur les effets du néolibéralisme, sur les conditions de la précarité humaine et sur la justice globale. Dans un tel contexte, quel rapport les femmes et les féministes doivent-elles entretenir à l'État dans leurs luttes pour la justice sociale, la liberté, l'égalité et l'autonomie?

#### **COURS 14 – VENDREDI 10 DÉCEMBRE 2021**

##### ➤ **Les femmes font-elles une différence en politique?**

La représentation politique est à la base du fonctionnement démocratique libéral et dans ces circonstances, nous nous demanderons comment les femmes et les féministes peuvent faire une différence. Cela permettra d'aborder différentes questions, notamment la présence des femmes en politique, les terrains par lesquels les femmes prennent le politique, les enjeux entourant les quotas et la parité ainsi que la question des différentes formes de pouvoir.

#### **COURS 15 – VENDREDI 17 DÉCEMBRE 2021**

##### ➤ **Examen final**

L'examen de fin de session aura lieu le jour même en classe. Les questions formulées porteront sur l'ensemble de la matière vue en classe, sur les lectures obligatoires ainsi que sur le propos des conférencières invitées. Les étudiant.es auront les cinq questions d'examen à leur disposition une semaine à l'avance. Trois questions seront pigées par l'enseignante le jour de l'examen et les étudiant.es devront répondre à deux d'entre elles.

## MODALITÉS D'ÉVALUATION

### (1) Essai critique d'une œuvre (35 %)

Description : un essai critique sur une œuvre devra être effectué. Les œuvres proposées sont en lien avec des thématiques des cours 9, 10, 11 et 12.

Le 1<sup>er</sup> octobre 2021, deux questions seront soumises par l'enseignante pour chacune des œuvres. Préférentiellement, en équipe de deux, les étudiant.es devront formuler une réponse écrite conjointe et cohérente à l'une des deux questions.

Les œuvres peuvent être achetées à L'Euguélonne, 1426, rue Beaudry, Montréal (Métro Beaudry). Sachez que certaines de ces œuvres sont disponibles en version électronique.

- Cynthia Cockburn. 2015. *Des femmes contre le militarisme et la guerre*, La Dispute : Paris.
- Orna Donath. 2019. *Le regret d'être mère*, Odile Jacob : Paris.
- Gwenola Ricordeau. 2019. *Pour elles toutes. Femmes contre la prison*, LUX Éditeur : Montréal.
- Anaïs Bohuon. 2015. *Catégorie dame. Le test de féminité dans les compétitions sportives*, Éditions iXe : Donnamarie-Dontilly.

Dates de remise sur Moodle en fonction de chaque œuvre : Cockburn – 9 novembre 2021, avant 23 h 55; Donath – mardi 16 novembre 2021, avant 23 h 55; Ricordeau – mardi 23 novembre 2021, avant 23 h 55; Bohuon – mardi 30 novembre 2021, avant 23 h 55.

Pondération : 35 % de la note finale (note conjointe, équipe de deux).

### (2) Animation d'une discussion autour de l'œuvre (5 %)

Description : les étudiant.es devront faire une présentation individuelle (10 minutes) sur l'œuvre lue devant un petit groupe de la classe pour les informer des éléments importants du livre et soumettre leur réflexion critique individuelle (Donath; Cockburn; Ricordeau; Bohuon).

Les présentations orales auront lieu en fonction de chaque œuvre : vendredi 5 novembre 2021 (Cockburn); vendredi 12 novembre 2021 (Donath); vendredi 19 novembre 2021 (Ricordeau); vendredi 26 novembre 2021 (Bohuon).

Pondération : 5 % selon le résultat d'une évaluation par les pairs, totalisant 5 % de la note finale.

### (3) Examen maison de fin de session (45 %)

Description : l'examen portera sur l'ensemble de la matière présentée en classe, sur les lectures obligatoires et sur le propos des conférencières invitées. Cinq questions seront soumises la semaine précédant l'examen (10 décembre 2021) et le jour de l'examen (17 décembre), trois questions seront pigées et les étudiant.es devront répondre à deux d'entre elles.

- Durée : 3 heures, en classe.

Date : 17 décembre 2021.

Pondération : 40 % de la note finale.

### (4) Deux questions de lecture (10 %)

Description : pour sept des séances (cours 3, 4, 5, 6, 7, 13, 14), des lectures obligatoires doivent être effectuées. Il faut en remettre 2.

Dates : à remettre entre le 23 septembre 2021 et le 9 décembre 2021, avant 23 h 55 les jeudis précédant les cours.

Pondération : 10 % de la note finale (chacune compte pour 5% de la note finale).

### **(5) Participation en classe (5 %)**

Description : la qualité de la participation en classe fera l'objet d'une co-évaluation entre les étudiant.es et l'enseignante. L'obtention des points suppose plus qu'une simple présence au cours. Votre participation consiste à respecter les interventions de vos collègues de classe, à contribuer aux discussions en petits groupes et en plénière et à savoir écouter de manière engagée. L'attribution de 5 % sera le résultat d'une auto-évaluation de l'étudiant.e.

Date : le formulaire d'auto-évaluation de la participation doit être complété avant 23 h 55 le jeudi 16 décembre 2021. Aucun retard ne sera accepté.

Pondération : 5 % de la note finale.

### **ENCADREMENT**

L'enseignante agira à titre de personne-ressource auprès du groupe tant au niveau du contenu théorique que de la création d'un climat propice aux apprentissages et à l'acquisition d'habiletés. Elle tiendra compte, autant que possible, du champ expérientiel de l'ensemble du groupe. Chacun des membres du groupe deviendra responsable de son propre processus d'apprentissage ainsi que du processus collectif d'apprentissage. Afin de permettre l'assimilation et l'intégration des connaissances, un climat de participation, de discussions ouvertes et de collaboration sera fortement encouragé.

Notez que pour vous soutenir dans vos travaux, il existe :

- Le Centre Paolo Freire (centre de ressources et de monitorat du Département de science politique) :  
<https://politique.uqam.ca/etudiants/ressources-academiques/155-centre-paulo-freire.html>.
- Il y a un outil de formation sur le site de la bibliothèque de l'UQAM :  
<http://www.bibliotheques.uqam.ca/InfoSphere/>.
- Blais, Mélissa, Eve-Marie Lampron, Isabelle Courcy et Rébecca Beauvais. 2015. *Guide méthodologique du certificat et de la concentration de premier cycle en études féministes*, Institut de recherches et d'études féministes, UQAM, Montréal, 33 pages. Lien :  
[https://iref.uqam.ca/upload/files/GUIDE\\_METHODOLOGIQUE\\_r%C3%A9vis%C3%A9.pdf](https://iref.uqam.ca/upload/files/GUIDE_METHODOLOGIQUE_r%C3%A9vis%C3%A9.pdf).

Par ailleurs, tout plagiat, dont la reprise à son compte de propos d'un.e auteur.e, si courte soit-elle, sans le.la citer, méritera minimalement un échec pour ce travail. Vous êtes prié.es de prendre connaissance des règlements régissant le plagiat et la fraude. Pour être corrigé, un travail doit correspondre aux normes habituelles de présentation et de rédaction.

Tout travail remis en retard sans entente au préalable avec l'enseignante se verra pénalisé de 5 % par jour de retard. Comme tous les dépôts sont électroniques et que les boîtes de dépôt seront bloquées l'échéance passée, prévoyez un petit délai pour éviter la congestion Web.

- Si une situation particulière personnelle grave peut vous causer un problème quant à l'échéancier, veuillez m'en informer à l'avance en prenant un rendez-vous par courriel. À noter : l'enseignante se réserve le droit de refuser tout accommodement.

### **PLAGIAT**

Vu l'ampleur et le nombre des infractions de nature académique tant dans notre institution que dans les autres universités, l'UQAM a modifié son Règlement No. 18 sur les « Infractions de nature académique ». Ce dernier s'articule autour d'une philosophie institutionnelle de « tolérance zéro » relativement aux actes de plagiat, autoplagiat, fraude, copiage, tricherie, falsification de document ou création de faux

documents, etc. Ainsi, tou.te.s les étudiant.es se doivent de respecter les politiques et règlements de l'UQAM. Afin de favoriser la meilleure connaissance de ce règlement, nous vous invitons à lire, dans les plus brefs délais, le Règlement No. 18 sur les infractions de nature académique qui se trouve à l'adresse suivante : <http://www.instances.uqam.ca/reglements>.

Par ailleurs, le Service des bibliothèques a conçu une page Web sur le plagiat à l'adresse suivante : [www.bibliotheques.uqam.ca/recherche/plagiat/](http://www.bibliotheques.uqam.ca/recherche/plagiat/).

### **HARCÈLEMENT ET AGRESSIONS SEXUELLES À L'UQAM, c'est tolérance zéro!<sup>1</sup>**

Selon la Politique 16 de l'UQAM, « Le harcèlement sexuel se définit comme étant un comportement à connotation sexuelle unilatéral et non désiré et consiste en une pression indue exercée sur une personne, soit pour obtenir des faveurs sexuelles, soit pour ridiculiser ses caractéristiques sexuelles et qui a pour effet de compromettre son droit à des conditions de travail et d'études justes et raisonnables ou son droit à la dignité ».

La Politique 16 désigne les comportements suivants comme du harcèlement sexuel :

1. Manifestations persistantes ou abusives d'un intérêt sexuel non désirées.
2. Remarques, commentaires, allusions, plaisanteries ou insultes persistants à caractère sexuel portant atteinte à un environnement propice au travail ou à l'étude.
3. Avances verbales ou propositions insistantes à caractère sexuel non désirées.
4. Avances physiques, attouchements, frôlements, pincements, baisers non désirés.
5. Promesses de récompense ou menaces de représailles, implicites ou explicites, représailles liées à l'acceptation ou au refus d'une demande d'ordre sexuel.
6. Actes de voyeurisme ou d'exhibitionnisme.
7. Manifestations de violence physique à caractère sexuel ou imposition d'une intimité sexuelle non voulue.
8. Toute autre manifestation à caractère sexuel offensante ou non désirée. De plus, plusieurs des comportements identifiés par la Politique 16 peuvent être classés soit comme harcèlement soit comme agression selon l'intentionnalité et le contexte. Dans tous les cas, le harcèlement et les agressions s'insèrent dans des rapports de force et de domination et portent atteinte à l'intégrité physique et psychologique ainsi qu'à la sécurité de la personne.

---

<sup>1</sup> <http://sccuq.org/harcelement-agressions-sexuelles-luqam-cest-tolerance-zero/>.